

Zeitschrift: Habitation : revue trimestrielle de la section romande de l'Association Suisse pour l'Habitat
Band: 27 (1955)
Heft: 11

Artikel: Architect et régionalisme
Autor: Clozier, René
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-124456>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 15.10.2024

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

ARCHITECTURE ET RÉGIONALISME

Par René CLOZIER, délégué de la Fédération régionaliste française

Dans le courant des années les plus récentes, soit depuis la fin de la guerre à peu près, la cause de l'architecture moderne semble avoir passé de l'étape maudite à l'étape victorieuse. Il n'est personne aujourd'hui qui ne côtoie journellement un monument, un immeuble d'habitation, un édifice d'utilité publique, une école, et qui ne puisse donc se faire une opinion à leur sujet. Et, pour se faire cette opinion, chacun essaie de s'appuyer sur quelques principes dont la solidité est faite d'un usage ancestral, et dont l'inobservance semble désastreuse à qui n'a pas suivi, et dans le même ordre, les démarches, les inquiétudes, les efforts de l'intelligence et du sentiment, par lesquels les constructeurs chefs de files en sont arrivés aux formes actuelles. Puisque nous semblons être parvenus à un stade de l'histoire de l'architecture où les outrances des pionniers ont, par leur répétition même, perdu une grande partie de leur saveur révolutionnaire, puisque seul le côté positif, utile, efficace de ces découvertes est désormais entré dans notre mentalité, le moment serait assez bien choisi pour tenter de faire le point.

Il nous a semblé, par conséquent, intéressant de publier un article paru il y a peu de temps dans la Journée du Bâtiment, où l'une des plus redoutables machines de guerre des bâtisseurs du XX^e siècle (architecture et régionalisme) semble pouvoir enfin être analysée avec quelque pondération. Nous serons heureux, lorsque nos lecteurs en auront pris connaissance, de développer, selon l'avis des uns et des autres, une question qui semble bien être la clé de voûte de toutes celles dont l'assemblage forme, depuis une quarantaine d'années, cet édifice des idées et des expériences architecturales de l'époque présente. J.

* * *

Avec mon camarade Robinne nous sommes d'accord sur bien des points sauf sur un seul, montrant qu'il a encore (comme beaucoup d'ailleurs), des idées fausses sur le régionalisme.

Il reconnaît que le régionalisme social – réclamant décentralisation et organisation des provinces – intéresse toutes les activités humaines (l'architecture n'étant que l'une d'elles) et de ce fait est utile à tous les provinciaux, architectes ou non. Cette doctrine que la F.R.P. préconise depuis 1900 triomphe d'ailleurs aujourd'hui sous des appellations diverses : urbanisme, aménagement du territoire, décentralisation industrielle. C'est parfait ainsi, et nous les précurseurs en sommes très fiers ; le bon sens finissant toujours par l'emporter.

Robinne reconnaît également que le pastiche des styles périmés n'a rien à voir avec le régionalisme et qu'on nous en a accusés à tort. Prenons-en acte avec plaisir.

Il est également de mon avis que lorsqu'on construit un édifice il ne faut pas vouloir faire du régionalisme pas plus que du modernisme – ce que tout bon architecte fait sans le vouloir – mais qu'il faut simplement vouloir loger au mieux les humains. Toujours d'accord !

Tout cela est excellent, mais où nous cessons d'être d'accord c'est quand j'affirme qu'il n'y a aucun rapport

entre le régionalisme et l'archéologie et qu'il répond « en être moins sûr que moi ». Définissons donc les mots pour nous entendre.

D'après Larousse, l'archéologie est « la science des monuments et des arts de l'Antiquité ». J'admets d'ailleurs que, dans un sens plus large, c'est la science de tous les arts et monuments de style périmé. Or, quel rapport cette science peut-elle avoir avec la doctrine régionaliste qui, au sens social du terme, c'est-à-dire le plus étendu, prêche *décentralisation et organisation des provinces* et au sens architectural, donc plus étroit, prêche *respect des constantes régionales sol et climat*.

Or Robinne pense que « les formes commandées par les matériaux du sol et par le climat ont évolué entraînant la quasi-disparition d'un caractère traditionnel et archaïque cher aux poètes ». Mais son erreur précisément est de croire que le régionalisme est antiévolutif. Si la découverte de matériaux nouveaux passe-partout comme le ciment armé et si le brassage des matériaux locaux par le développement des moyens de transport permettent de construire aujourd'hui en Bretagne par exemple mieux qu'au XVIII^e siècle profitons-en avec joie. Mais rien n'empêche de combiner les matériaux locaux avec ceux d'importation. Si la même ossature de béton armé s'accompagne en Bretagne de schiste breton, en Bourgogne de briques bourguignonnes ou même de torchis en Normandie, n'hésitons pas et l'on fera œuvre de régionalisme et de modernisme en même temps. Il n'y a que dans le cas où schiste, briques et torchis viendraient à disparaître ou se révéleraient moins économiques ou confortables que des panneaux de ciment juxtaposés, qu'il serait alors logique de les abandonner, ce qui est d'ailleurs bien peu probable ni surtout désirable.

En bien ! même dans ce cas (c'est-à-dire celui de l'unique immeuble passe-partout et à uniprix sur tous les points du territoire, ce qui, au point de vue touristique, serait catastrophique), le régionalisme survivrait, car il y aurait encore entre ces mêmes immeubles des différences d'adaptation aux climats, *car les climats eux, ne varient pas*. Dans le même immeuble passe-partout construit à Lille, Paris, Bourges et Marseille, il faudra, pour réchauffer le même cube d'air, je suppose dix radiateurs dans la première ville, six dans la seconde, quatre dans la troisième et deux dans la dernière. À Lille on oriente les fenêtres vers le sud et à Alger vers le nord. C'était logique hier et le restera demain. Or, *le régionalisme c'est cela et exclusivement cela* et l'archéologie n'a rien à y voir.

Et cela me permet de répondre à la dernière critique de Robinne avec d'autant plus d'insistance qu'elle est plus répandue. Il est plus facile, pense-t-il, de respecter le régionalisme pour les petites villas individuelles que pour les « grands immeubles collectifs, sanatoria ou bâtiments d'administration ». Rien n'est plus faux si l'on comprend le régionalisme comme je viens de l'exposer et non comme une réminiscence du passé. Le régionalisme s'applique à tout et partout et je répète que les plus purs chefs-d'œuvre d'architecture de tous les temps et de tous les pays : Notre-Dame, Parthénon, Temple d'Ankor, Alhambra de Grenade (et qui ne sont pas des petites villas) sont des modèles d'architecture à la fois moderne et régionale, exprimant exactement la civilisation de leur époque et de leur pays et sont restés pour cela même la meilleure pièce à conviction des historiens.